

Léon XIII : pour l'un comme pour l'autre Pontife, dans le Tiers-Ordre est le germe du relèvement, de la rénovation, de la résurrection de l'ordre social.

« Aussi, pour l'œuvre de réorganisation et de régénération que, comme évêque, dans ce diocèse j'ai mission d'entreprendre, je viens solennellement, en ce jour, faire appel aux Tertiaires et, en ce moment, au nom du Christ, au nom des âmes, au nom de la patrie, je leur demande leur aide inlassable, je réclame leur indéfectible concours. Ils sont mon espoir et ils seront ma force. Moi, je n'ai que ma voix de pasteur : vous, vous serez mes bras, mes pieds et mon cœur. C'est par vous que je parviendrai à transformer mon peuple. J'en garde l'assurance et j'en accepte la promesse : comme dans la parabole évangélique, vous serez le levain qui soulèvera, qui agitera, qui fera fermenter pour le salut cette masse énorme de deux millions de catholiques qui composent mon immense troupeau. »



Questions et Réponses

1^{re} QUESTION : *J'ai entendu dire qu'il est permis désormais de faire le Chemin de la Croix sans changer de place, quand le Très Saint Sacrement est exposé ; qu'en est-il de cette permission ?*

RÉPONSE : On a voulu vous parler, sans doute, de l'indult de la S. C. des Indulgences, du 27 février 1907, permettant aux fidèles de faire les exercices du Chemin de la Croix, *dans les églises de la Congrégation du T. S. Sacrement*, sans quitter, pour chaque station, la place qu'ils occupent, se bornant à faire une genuflexion sur place à chaque station.

Mais cet indult ne s'applique qu'aux églises des Pères du T. S. Sacrement, *sans préjudice à ce qui doit être observé par ailleurs* ; par conséquent, dans les autres églises, quand on fait le Chemin de la Croix *privément*, on doit continuer à changer de place à chaque station, si l'on veut gagner les indulgences.

C'est en accordant l'indult susdit que notre Saint Père le Pape a daigné louer et encourager la pieuse pratique d'associer la dévotion

de la Pass
ce même
tation assie
quente les
chrétienne,
élévations :
aimé à lire
Élévations
en vente à
maison Sai
titre : LE C
2^o QUES
Tiers-Ordre
comment les
RÉPONSE
et si vous y
c'est à la s
au P. Visite

Les raiso
des jeûnes
La disper
prescription
au P. Visite
teurs.

Ces jeûne
jeûne ecclés
jeûne et l'ab
Tertiaires es
on obtiendr
nence.

3^o QUEST
ques qu'un P

RÉPONSE
attacherait li
Ces indulg
en entier pa

(1) Cfr. le
juillet 1907, p.